

PROCÈS-VERBAL DU TROISIEME CONSEIL D'ÉCOLE

Membres présents au conseil d'école :

Enseignants : Mmes Pigny, Roussel, Pruvot, Brecq

Représentants de Parents d'Elèves : Mme Letoue, Mme Prodhomme, Mme Jacob, Mme Plésant (titulaires)

Représentants de la Municipalité : M Hermand, maire de Serqueux, M Couillard et M Pinel, adjoints

Membres absents excusés au conseil d'école : Mme Margerie, Inspectrice de l'Education Nationale, Mmes Fruitier, Lohez, Grenet, représentantes de parents d'élèves ; M Pegna, Mme Domont, enseignants ; Mme Leroux, adjointe aux affaires scolaires

1. VIE SCOLAIRE

1.1 EFFECTIFS RENTREE 2024-2025

15 inscriptions ont été enregistrées : 13 en PS, 1 GS, 1 CP.

2 radiations pour cause de déménagement et pour réorientation en ULIS.

Attente d'une inscription en PS.

Répartition par niveau : 13 PS, 13 MS, 13 GS, 13 CP, 16 CE1, 9 CE2, 12 CM1, 16 CM2.

Au total, il y aura 105 élèves scolarisés.

Une visite de l'école est prévue le jeudi 4 juillet à destination des futurs élèves. Ils ont tous reçu par mail cette information lors de l'envoi du livret de présentation de l'école.

1.2 REPARTITION

Répartition sur 5 classes décidée en conseil des maîtres :

PS-MS Mme Roussel: 20 élèves (13 PS, 7 MS)

MS-GS Mme Brecq 19 élèves (6 MS, 13 GS)

CP-CE1 (en attente d'affectation) 19 élèves (13 CP, 6 CE1)

CE1-CE2 (en attente d'affectation) : 19 élèves (10 CE1 - 9 CE2)

CM1-CM2 Mme Pigny : 28 élèves (12 CM1, 16 CM2)

Si des inscriptions en CM auraient lieu d'ici la rentrée, la répartition des classes serait modifiée comme suit : CE2-CM2 et CE1-CM1.

Mme Domont nous quittera à la fin de l'année scolaire, ainsi que Mme Pruvot. Mme Roussel sera à temps partiel l'année prochaine.

2. SORTIES PEDAGOGIQUES ET PROJETS

- « l'Art et la Manière » : l'aboutissement de ce projet lié au thème des Jeux Olympiques aura lieu le vendredi 21 juin à la salle des fêtes de Serqueux.

- Liaison école-collège : les élèves de CM2 se rendront au collège le jeudi 27 juin, afin d'en faire la visite et de participer à des ateliers notamment en anglais avec les professeurs du collège. Les inscriptions en 6^{ème} auront lieu le samedi 22 juin lors des portes ouvertes.

- Une fresque pour notre école : intervention de l'artiste depuis une semaine pour le traçage des éléments de la fresque. Par la suite, chaque classe passera une demi-journée auprès de l'artiste pour le lancement de la mise en peinture par les élèves. Ce projet aura coûté 2 208 euros soit

1508 euros de subvention du Ministère de l'Education Nationale et 700 euros de subvention municipale.

- Sortie pédagogique au parc de Samara. Projet pédagogique effectué en lien avec celui de la fresque. Une sortie à 2 300 euros qui a été financée par la coopérative scolaire et donc grâce à la participation des familles aux diverses actions mises en place.

Nous déplorons le fait que des familles, qui n'ont pas été invitées à accompagner les classes, aient pris la décision de ne pas y faire participer leur(s) enfant(s). Nous rappelons que lors des sorties, les parents ne sont pas présents pour leur enfant, mais bien pour accompagner le groupe classe pour lequel ils sont désignés. Nous devons respecter des principes de sécurité et en ce sens choisir des personnes qui sauront mettre de côté leur position parentale et s'occuper de tous les élèves et non du leur uniquement.

- Visite pédagogique au Musée de la Résistance de Forges les eaux pour tous les CM1-CM2 le lundi 24 juin après-midi. Cette sortie est financée grâce à l'association Grandir en s'amusant que nous remercions.

-Temps forts à venir :

↳ Remise des prix par la mairie le mardi 2 juillet, qui offrira à chaque CM2 une calculatrice et un livre. Les élèves de la PS au CM1 recevront chacun 2 petits livres pour un montant global d'environ 1342 euros.

↳ Projet vélo pour les classes de GS-CE1 et CP : un mot a été mis dans les cahiers de liaison concernant les jours de pratique.

↳ Des « Olympiades » et une randonnée seront organisées le lundi 1^{er} juillet sur la journée. La partie randonnée reste à confirmer. A plus de 100 personnes, une déclaration doit être faite à la préfecture. En passant par l'école, cela risque d'être trop tard en termes de délai. Par contre, si la mairie en fait la demande, le délai pourrait être plus court et nous permettrait de tous y participer en même temps.

3. SECURITE, INSTALLATIONS, EQUIPEMENTS

3.1 SECURITE

Le portillon côté toilette est de nouveau verrouillé.

Un exercice incendie non prévu a été réalisé le vendredi 31 mai. Grand test qui a démontré que dans l'inattendu des comportements n'étaient pas encore bien maîtrisés (élèves qui cherchent à décoder sur le visage des adultes les conditions (simple exercice ou réalité) et qui courent par exemple.

3.2 TRAVAUX

-Demande auprès de la mairie : graisser les chaises de la classe actuelle des CP. Un budget a été octroyé par la mairie afin de pouvoir moderniser le mobilier dans cette même classe. Vérifier un verrou des toilettes (initialement fille) qui a tendance à se bloquer.

-Serait-il possible que les agents nous fabriquent un plan inclinable pour une utilisation en parcours de motricité/vélo ?

4. COOPERATIVE

Au 11/06/2024, le montant de la coopérative scolaire de Serqueux s'élève à 5 397€. Nous avons eu une entrée d'argent de 6 625 euros et une sortie de 7 450 euros. Nous attendons le calcul des bénéficiaires des photos de groupe classe.

Les dépenses sont liées aux deux spectacles des maternelles aux CP à 870 euros, le traçage de la fresque à 320 euros (financée via la subvention communale de 2023), école et cinéma à 487 euros d'entrées, la sortie à Samara de 2300 euros et 177 euros pour le spectacle de l'Art et la Manière (entrées + cars).

Remerciement fait également à la mairie pour la subvention de 700 euros pour cette année 2024, qui a permis de financer des jeux et du matériel de sport.

5. QUESTIONS PARTICULIERES

-Qu'en est-il du cadenas du portillon situé près des toilettes ? Réponse faite en 3.1

-Est-il possible d'interdire la présence de chiens dans l'école et aux abords de l'entrée ?

Il n'est pas de faire interdire la présence des chiens aux abords de l'école. Il s'agit de la voie publique. Cela impliquerait de mettre en place également des sanctions, mais lesquelles ? Il y a eu une fois un chien qui a fortement aboyé à une sortie de classe. Il était tenu en laisse. Son propriétaire aurait pu éventuellement s'éloigner pour le calmer et attendre que les élèves sortent pour revenir par la suite.

Les locataires ont le droit d'avoir des animaux, on ne peut donc pas leur interdire.

-Tarification des repas de cantine : M Hermand indique que le prestataire a augmenté de 0.19 euros ses tarifs. Il précise que la mairie a pris la décision de ne pas répercuter cette augmentation. La commune prendra donc en charge cette augmentation.

-Problème présence d'élèves non-inscrits à la cantine : la mairie indique que des élèves non-inscrits en cantine restent jusqu'à 12h15 avec les élèves cantiniers, le temps que leurs parents viennent les récupérer. Ils ne sont pas au courant. En termes de responsabilités, il n'est pas possible de les garder le temps que les parents arrivent, tout comme à l'école. Les enfants ne sont pas enregistrés comme étant présents, cela pourrait avoir des incidences, par exemple en cas de déclenchement PPMS. Il y a possibilité par contre pour eux de réserver une prestation sans repas. Ainsi, ils pourront être présents, le temps que les familles les récupèrent.

De même, il est demandé aux familles de prévenir quand ils doivent venir récupérer leur enfant plus tôt à la cantine ou que ce dernier doit arriver plus tard pour cause de rendez-vous à l'extérieur. Cela permettra de mettre de côté la partie du repas de l'enfant ou au contraire de savoir s'il faut enchaîner plus vite l'entrée, le plat de résistance et le dessert.

- Est-ce que le comportement des élèves s'est amélioré sur le temps de cantine ?

Globalement, il y a eu de l'amélioration. Vingt-cinq signalements ont été faits par courrier et une expulsion a eu lieu. Lors des convocations, il y a peu de réactions des parents face aux comportements de leur enfant. Il reste encore des comportements inacceptables (vulgarités en paroles et en gestes).

Remerciements faits aux membres pour leur participation.

Séance levée à 18h50

Procès-verbal rédigé par Mme Brecq et Mme Pruvot, secrétaire.

